

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 6 novembre 2008.

Section du dépôt légal

Programme de formation continue 2008- 2009 maintenant en ligne

Le programme de formation continue de l'OIIQ de l'année 2008-2009, élaboré avec la participation des tables de concertation des directrices de soins infirmiers, est maintenant en ligne. Vous y retrouverez des classiques, toujours aussi en demande, et plusieurs nouveautés parmi lesquelles des formations sur l'évaluation et le suivi des enfants, les comportements perturbateurs, la prévention du suicide, les plaies de pression et plus encore.



Une relève en santé

L'OIIQ est fier d'accueillir dans ses rangs 872 nouvelles recrues par suite de la tenue de son examen professionnel les 15 et 16 mars dernier. Au total, 1135 candidates se sont présentées à l'examen professionnel de l'OIIQ. La majorité d'entre elles, soit 671, passaient cet examen pour la première fois alors que les 464 autres en étaient à leur deuxième ou troisième essai.



Les trois candidates ayant obtenu les meilleurs résultats à l'examen professionnel du printemps 2008 (de gauche à droite) : Amel Bouakas, Sarah Jalbert et Geneviève T. Lafrance.

Mentionnons que le taux de réussite des candidates à ce dernier examen a été sensiblement plus élevé que celui du printemps 2007. Ainsi, le taux de réussite de cette année a été de 79,9 % pour les candidates à leur premier essai et de

praticiennes spécialisées auront aussi l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur l'échographie cardiaque et l'ajustement des médicaments d'un client souffrant d'insuffisance cardiaque ou rénale.

La majorité des activités de formation ont une durée de sept heures et elles donnent toutes droit à des unités d'éducation continue (UEC) de l'une des universités suivantes : Université Laval, Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université du Québec à Trois-Rivières et Université du Québec à Rimouski.

Le programme de formation continue 2008-2009 a été conçu pour répondre à vos besoins. Consultez-le en [clicquant ici](#).

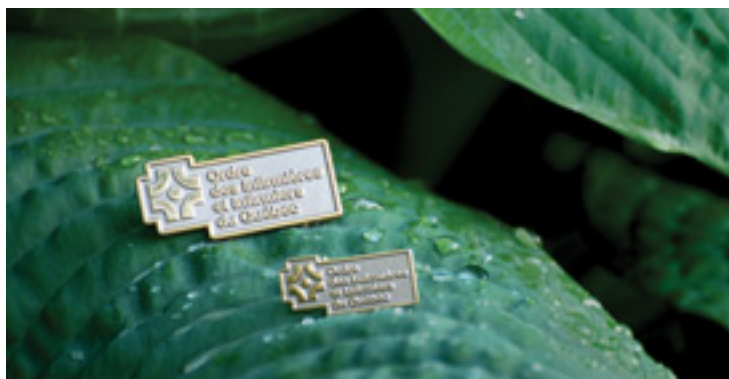
76,8 % si l'on tient aussi compte des candidates à leur deuxième ou troisième essai, comparativement à 76,0 % et 71,4 % respectivement pour l'examen tenu il y a un an.

Rappelons qu'un plan d'action organisationnel avait été établi à la demande des membres du Bureau de l'OIIQ inquiets de la baisse des résultats à l'examen de mars 2007. L'OIIQ avait alors demandé aux directions des établissements d'enseignement concernés de mettre en place des mesures afin d'améliorer le taux de réussite de leurs candidates.

Pour souligner les excellents résultats des quinze meilleures candidates à l'examen professionnel, l'OIIQ a réservé un espace publicitaire dans *La Presse* et *Le Soleil* du samedi 7 juin prochain. Pour visualiser la publicité, [clicquez ici](#).

Portez fièrement la nouvelle épinglette de l'OIIQ !

L'OIIQ a lancé une nouvelle épinglette corporative lors du dernier Colloque des CII. Quoi de mieux que d'arborez la nouvelle épinglette de l'OIIQ pour souligner son sentiment d'appartenance à la profession d'infirmière tout en soutenant, par la même occasion, la recherche en sciences infirmières. En effet, tous les profits de la vente des épinglettes seront versés à la Fondation de recherche en sciences infirmières du Québec (FRESIQ) qui fête cette année son 20^e anniversaire.



Dorée sur fond étain, la nouvelle épinglette en laiton de l'OIIQ est offerte en deux formats à un seul bas prix : 10 \$. Pour commander votre épinglette, téléchargez le [bon de commande](#).

Projet de loi 70 : l'OIIQ en faveur du consentement implicite

L'Assemblée nationale du Québec vient d'adopter à l'unanimité le Projet de loi 70, qui permet le consentement implicite à la

participation des patients au Dossier de santé du Québec (DSQ). Cela signifie que tout citoyen est présumé consentant à ce que les informations pertinentes à son état de santé soient mises à la disposition des professionnels qui le soignent au moyen du DSQ, à moins qu'il n'ait exprimé son refus.

Dans une lettre adressée au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, la présidente de l'Ordre, Gyslaine Desrosiers, a fait savoir que l'OIIQ adhérerait entièrement à la notion de consentement implicite. Pour l'Ordre, cette décision favorisera une plus grande participation de la population à l'instauration du DSQ et rendra l'information clinique plus disponible à l'ensemble des intervenants dans le secteur de la santé, assurant ainsi une continuité dans la prestation des services.


L'Ordre a aussi préconisé qu'une importante campagne d'information soit réalisée pour en informer le plus grand nombre de personnes, et ce, dans un souci de transparence afin que les différentes modalités concernant l'informatisation des dossiers médicaux soient bien comprises des usagers actuels et potentiels.

Finalement, l'Ordre entend suivre de près l'évolution du projet-pilote DSQ sur le territoire de la région de Québec afin que le projet corresponde aux attentes et aux besoins des infirmières et aux exigences de la collaboration entre professionnels. L'OIIQ considère que d'autres amendements devront être apportés à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* afin de mieux l'adapter à la réalité des nouvelles pratiques de l'infirmière praticienne spécialisée et de l'infirmière qui exploite un cabinet privé.

L'OIIQ présent au colloque de l'AQIISM

France Laflamme, infirmière-conseil à l'OIIQ, et Nicole Ricard, professeure à l'Université de Montréal, ont présenté, lors du dernier colloque de l'Association québécoise des infirmières et infirmiers en santé mentale (AQIISM), une conférence sur les stratégies de leadership des infirmières en santé mentale. Sur le thème *Développer notre leadership infirmier pour promouvoir les valeurs de soins en santé mentale*, le 25^e colloque de l'AQIISM a réuni, les 29 et 30 mai dernier, 365 infirmières du domaine de la santé mentale provenant de diverses régions du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Organisé par Geneviève Ménard, directrice des soins infirmiers



de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, et son équipe, le colloque comprenait aussi une conférence de Louise Potvin, directrice générale adjointe du CSSS Pierre-Boucher et présidente du congrès 2008 de l'OIIQ, ainsi que divers ateliers.

En précolloque, 136 infirmières ont participé à l'une des trois activités de formation continue proposées par Chantal Viens, professeure à l'Université Laval, Éric Ahern et Suzanne Léveillé, professeurs à l'Université du Québec à Trois Rivières sur les thèmes suivants : l'organisation des soins, des services et du travail en santé mentale, la gestion des comportements agressifs et violents, ainsi que les enjeux psychologiques et les méthodes d'intervention liés au traitement des personnes présentant un trouble de la personnalité limite.

Finalement, Hélène Clavet a été réélue à la présidence de l'AQIISM et s'est empressée d'inviter les infirmières en santé mentale au prochain colloque qui se tiendra les 28 et 29 mai 2009 dans la région de Sherbrooke.

Pour nous transmettre vos commentaires sur cette infolettre, [cliquez ici](#).

© Ordre des infirmières et infirmiers du Québec 2008
Tous droits réservés